

**Syndicat mixte d'études et de programmation  
du schéma de cohérence territoriale  
de la région melunaise**

Le Sud-Est Francilien comprend plus d'un million d'habitants. C'est la population à partir de laquelle la plupart des territoires français possèdent une gare TGV.

Lors des débats sur les tracés du Grand Paris et d'Arc Express, il a été montré que la création de navettes rapides entre les aéroports de Roissy et d'Orly via Sénart/Melun Val de Seine et Marne La Vallée, répondrait aux besoins de transports internes à l'Ile-de-France.

**Une situation optimale**

La gare de Lieusaint est déjà une gare du RER D. Elle permet d'assurer les dessertes vers le Val-de-Marne et l'Essonne, et des correspondances à Melun vers le Sud Seine-et-Marne. Située sur la ligne R du Transilien, elle est aussi celle empruntée par les TER Bourgogne et Centre.

Les lignes de T-Zen Sénart / Corbeil et Sénart / Melun relieront dès juin 2011, pour un premier tronçon, les deux gares RER de Corbeil Essonnes et de Lieusaint en site propre et en bus à haut niveau de services. Dès aujourd'hui, le Citalien préfigure le T-Zen et transporte chaque jour mille voyageurs. Le réseau départemental "Seine-et-Marne express" dessert les grands pôles du département. Ces lignes couvrent tout le territoire et proposent une offre rapide et cadencée aux voyageurs de l'Est du département.

En voiture, le site de la gare TGV est au centre d'un ensemble routier constitué par l'A5, la N104, la N6 et l'A6.



**Une gare TGV Sénart-Melun Val de Seine à Lieusaint, c'est :**

- ▶ **la garantie d'être l'une des gares les plus fréquentées au niveau national,**
- ▶ **un aménagement facilité grâce à une large maîtrise foncière du site,**
- ▶ **une gare de nouvelle génération,**
- ▶ **un processus de développement et d'aménagement cohérent.**

**Pierre Carassus,**  
président

**Syndicat mixte d'études et de programmation  
du schéma de cohérence territoriale de la région melunaise**

Les Capucins - Bâtiment A - 2<sup>ème</sup> étage  
19 route de Voisenon - 77000 MELUN  
Tél. : 01 64 14 29 69 - Fax : 01 64 14 94 69  
E-mail : smepmelun@orange.fr

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées, rédigées par des personnes morales. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.



# Une analyse pertinente de présentation du projet par Réseau ferré de France

Le dossier de saisine de la Commission nationale du débat public fait ressortir dans ses développements et sa synthèse un ensemble d'analyses et de données auxquelles adhère le SMEP comme exposé ci-après.

L'interconnexion Sud des lignes à grande vitesse en Ile-de-France est inscrite dans la loi de programmation du Grenelle de l'environnement d'août 2009. Ce projet ambitieux doit permettre de conserver une capacité et une efficacité suffisantes pour faire face à l'évolution des besoins inter secteurs.

Nous actons et approuvons que le projet d'interconnexion Sud des LGV en Ile-de-France s'inscrit dans une triple problématique :

- ▶ des déplacements province-province en forte augmentation, souvent contraints par une correspondance à Paris.

- ▶ un besoin de correspondances train-avion en forte croissance.

- ▶ une desserte TGV de l'Ile-de-France trop concentrée sur Paris. Le Sud de la grande couronne représente 1,25 million d'habitants et n'est desservi que par une gare TGV (Massy) en dehors des gares parisiennes. Le Sud représente un potentiel majeur de développement régional avec notamment les pôles d'Orly-Rungis, de Saclay et de Sénart Melun.

L'interconnexion contribuera à l'aménagement de la région l'Ile-de-France par le renforcement de la desserte à grande vitesse depuis la province, accompagnant ainsi le développement de la région capitale et de ses territoires stratégiques.

## Un scénario adapté

Le scénario C consistant à réaliser une ligne nouvelle, raccordée à l'ancienne branche de la LGV Sud-Est, maximise la desserte de l'Ile-de-France en créant une gare supplémentaire dans le secteur de Sénart/Melun, tout en desservant la gare TGV de Massy et une nouvelle gare située à Orly.

Le Grand Paris devrait selon ses promoteurs permettre à la région Ile-de-France d'être un moteur de la croissance nationale. Cela ne se réalisera que s'il s'appuie sur des territoires de projets et notamment les grands pôles identifiés dans le SDRIF<sup>1</sup>. Dans le quart Sud-Est, l'ensemble constitué par Sénart et Melun est défini comme un territoire d'intérêt régional et national avec :

- ▶ une localisation à l'interface de l'agglomération centrale ;
- ▶ un important potentiel foncier ;
- ▶ une desserte RER améliorée.

Le SDRIF qualifie le territoire de Sénart et Melun de "territoire moteur de développement économique régional à faire monter en puissance", et de "secteur prioritaire de développement de zones d'activité économique". Il y prévoit un "pôle de bureaux à conforter ou à développer en appui sur la desserte ferrée ou en TCSP" et un "parc d'activités tertiaires ou

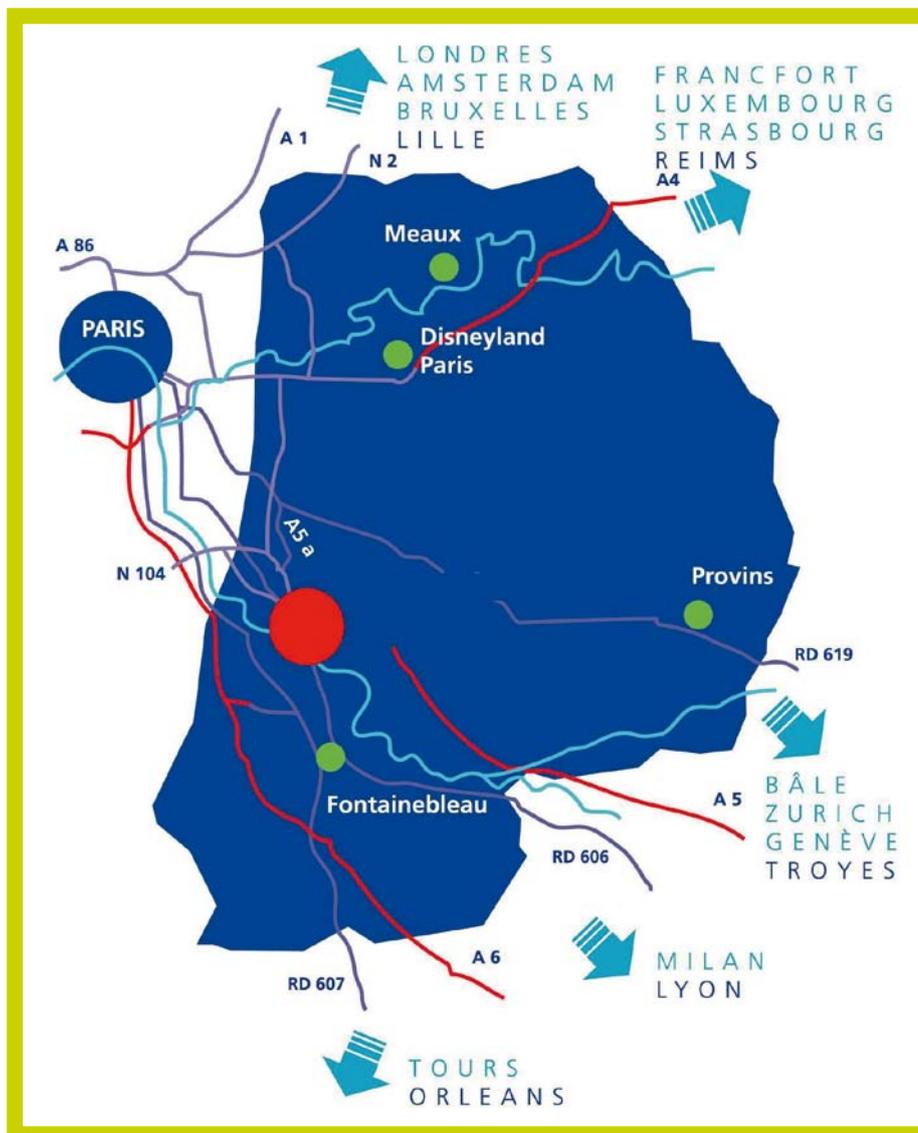
technologiques à valoriser ou à créer". Avec 220 000 habitants et 85 000 emplois actuellement, le territoire devrait accueillir en 2025, 280 000 habitants et 135 000 emplois.

L'aérodrome de Melun-Villaroche remis par l'État aux collectivités locales est inscrit en secteur d'urbanisation au schéma directeur. Ce pôle de haute technologie, géré conjointement par le Conseil général et les agglomérations de Melun et de Sénart, renforcera le rôle structurant du Sud-Est de l'Ile-de-France. Il est centré sur le développement et la compétitivité de l'industrie aéronautique avec une offre foncière actuelle de 60 hectares et 9 000 m<sup>2</sup> de locaux, et de 40 hectares supplémentaires à terme.



Aérodrome de Meun-Villaroche

<sup>1</sup> Schéma de développement de la Région Ile-de-France



### SMEP de l'Agglomération Melunaise :

124 000 habitants, comprend les communes suivantes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Livry-sur-Seine, Le-Mée-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Voisenon, Vaux-le-Pénil, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis et Seine-Port.

## Un scénario efficace

Le scénario C contribue de la meilleure façon à l'aménagement de la région Ile-de-France et répond aux objectifs, à savoir :

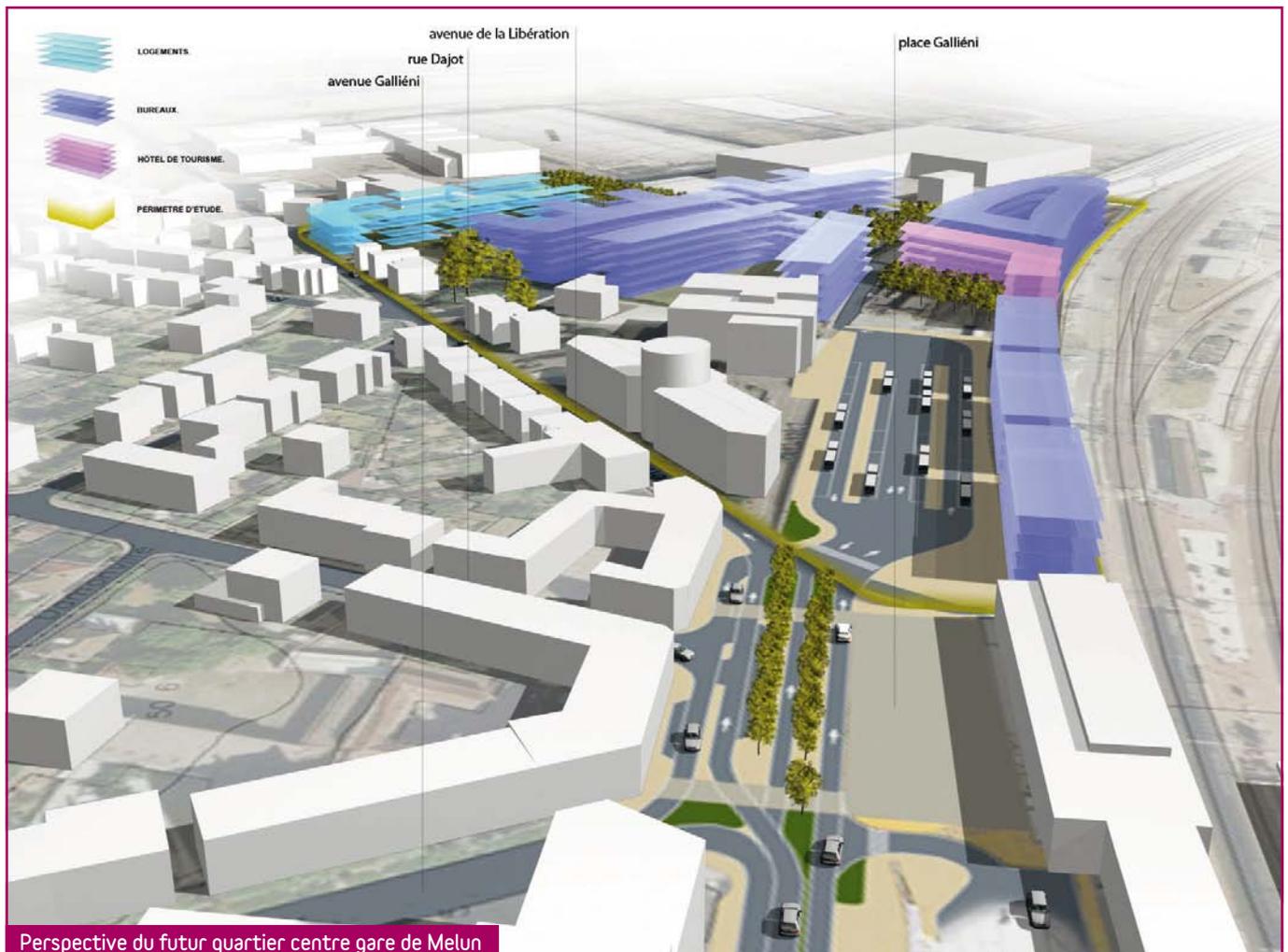
- ◆ améliorer l'accessibilité au réseau LGV pour les Franciliens, avec 500 000 habitants à 15 minutes et un million à 30 minutes.
- ◆ accompagner le développement de la région capitale notamment des territoires stratégiques du Sud de l'Ile-de-France, en les rendant plus accessibles par les modes de transport les moins polluants depuis la province.
- ◆ contribuer à la décongestion des gares parisiennes en permettant aux Franciliens ou aux voyageurs venant de province de se rapprocher de leur point d'origine ou de destination, évitant ainsi un passage par les gares parisiennes et une utilisation des transports en commun dans les secteurs les plus chargés.

Il est porteur d'enjeux déterminants :

- ◆ l'aménagement du territoire,
- ◆ le développement économique,
- ◆ la fluidité des déplacements.

Seul le scénario C permet de 2,8 à 3,6 millions de voyageurs supplémentaires avec environ 1 million de voyageurs reportés depuis les gares parisiennes.

Le bilan positif apparaît donc évident puisque la création d'une gare TGV supplémentaire aurait un impact significatif sur les gains de trafic du projet (+ 35 % à 40 %) et encore davantage sur le report depuis les gares parisiennes (+ 60 %), ce qui signifie qu'il apporterait la réponse la plus adaptée à la congestion de celles-ci. Il est, par ailleurs, noté que le taux de rentabilité reste globalement équivalent au projet de base. C'est en quelque sorte faire mieux pour le même coût.



Perspective du futur quartier centre gare de Melun

**Localement, le scénario C est de nature à renforcer la dynamique des territoires de Sénart et de Melun.**

Rappelons que les agglomérations de Sénart et de Melun se sont récemment engagées dans la démarche de grands projets 3 du Contrat État Région 2007/2013 et se sont mobilisées autour de trois axes de développement : le logement, le développement durable et le développement économique avec :

- ▶ Le pôle aéronautique de Villaroche,
- ▶ Le pôle de compétitivité ASTECH,
- ▶ L'Ecopôle de Sénart,
- ▶ Les pôles universitaires de Melun et de Sénart,
- ▶ Le centre commercial de centre ville de Melun et le pôle de loisirs de la Cartonnerie de Melun Val de Seine à Dammarie lès Lys,
- ▶ La zone industrielle de Vaux le Pénil,
- ▶ Les sites touristiques de renommée : Forêt de Fontainebleau, Château de Vaux le Vicomte...

La création d'une gare TGV contribuera à assurer l'équilibre habitat/emploi du territoire Sud Seine-et-Marne mais également de rééquilibrer le développement territorial de l'Île-de-France vers le Sud-Est, en complément de Saclay, Evry et de Marne-la-Vallée. Les territoires de Melun Val de Seine et de Sénart associés à ceux d'Évry, de Corbeil-Essonnes et de Brétigny-sur-Orge constituent un ensemble cohérent géographique avec deux villes préfectorales.

